



Rapport annuel

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

BMG Gold BullionFund



BULLION
MANAGEMENT
SERVICES INC.

A BMG Company

BMG Gold BullionFund

États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012



BULLION
MANAGEMENT
SERVICES INC.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de BMG Gold BullionFund ont été préparés par Bullion Management Services Inc., en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds BMG, et ont été approuvés par le conseil d'administration de Bullion Management Services Inc. Le conseil d'administration est responsable de l'information et des déclarations présentées dans les états financiers et dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Le gestionnaire établit des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et le jugement du gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds BMG sont décrites à la note 2 des états financiers.

Il incombe au comité d'audit du conseil d'administration d'examiner les états financiers et le rapport de la direction sur le rendement du fonds, et de recommander au conseil d'administration de Bullion Management Services Inc. et au fiduciaire de les approuver, en plus de rencontrer la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions d'audit et de présentation de l'information financière.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds BMG; il a été nommé par le fiduciaire de BMG Gold BullionFund. L'auditeur du Fonds BMG a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Le rapport de l'auditeur figure dans les présentes.



Nick Barisheff
Président et chef de la direction
Administrateur



Paul de Sousa
Vice-président à la direction
Administrateur



Tél. : 416 865 0200
Télééc. : 416 865 0887
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.
66 Wellington Street West, bureau
3600
Case postale 131, TD Bank Tower
Toronto ON M5K 1H1 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de BMG Gold Bullion Fund

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de BMG Gold Bullion Fund, qui comprennent l'état de l'actif net et l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2013, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de l'actif net et du portefeuille de placements de BMG Gold Bullion Fund au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers en date du 8 mars 2013.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 6 mars 2014

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L., une société à responsabilité constituée au Canada, est un cabinet membre de BDO International Limited, une société à responsabilité limitée par garantie du Royaume-Uni, et fait partie du réseau international de BDO de cabinets membres indépendants.

ÉTATS DE L'ACTIF NET

Aux 31 décembre

	2013 \$	2012 \$
ACTIF		
Lingots d'or, à la juste valeur [coût moyen : 121 621 509 \$; 133 062 234 \$ en 2012]	110 318 109	157 058 007
Trésorerie	335 306	803 136
Débiteurs	197 000	–
Souscriptions à recevoir	52 334	281 116
Montant à recevoir du gestionnaire	19 027	1 194
Total de l'actif	110 921 776	158 143 453
PASSIF		
Frais de gestion à payer	223 441	312 380
Rachats à payer	252 886	60 484
Créditeurs et charges à payer	85 420	367 336
Total du passif	561 747	740 200
Actif net	110 360 029	157 403 253
Total de l'actif net par catégorie		
Catégorie A	92 288 730	132 887 184
Catégorie F	5 832 167	10 164 022
Catégorie G1	3 299 631	5 410 986
Catégorie G5	49 016	65 296
Catégorie G9	5 391 548	1 988 033
Catégorie G15	8 321	10 876
Catégorie I	1 883 132	1 700 800
Catégorie S1	1 460 359	3 629 254
Catégorie S2	147 125	1 546 802
	110 360 029	157 403 253
Actif net par part		
Catégorie A	4,38	5,87
Catégorie F	4,93	6,53
Catégorie G1	9,20	12,33
Catégorie G5	7,38	9,83
Catégorie G9	9,70	12,85
Catégorie G15	8,60	11,24
Catégorie I	7,63	9,92
Catégorie S1	8,20	10,77
Catégorie S2	8,25	10,90

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

ÉTATS DES RÉSULTATS

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2013 \$	2012 \$
GAIN (PERTE) RÉALISÉ ET NON RÉALISÉ SUR LES PLACEMENTS		
Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	(35 299 173)	2 978 351
Gains nets réalisés sur les placements	424 275	828 010
Gains (pertes) de change nets réalisés ou non réalisés	44 373	(45 598)
Gain (perte) net(te) sur les placements	(34 830 525)	3 760 763
REVENUS DE PLACEMENTS		
Frais de rachat anticipé	4 923	8 382
Autres	13 157	2 515
Total des revenus de placements	18 080	10 897
CHARGES		
Frais de gestion (note 5)	2 771 112	3 076 143
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	344 998	326 040
Frais d'entreposage des lingots	196 724	217 939
Taxe sur les services	392 460	422 999
Autres frais d'administration	38 630	38 354
Frais juridiques	2 376	18 300
Honoraires d'audit	44 100	41 880
Droits de dépôt	25 075	19 780
Charges du comité d'examen indépendant	1 203	4 722
Intérêts et frais bancaires	1 276	334
Total des charges	3 817 954	4 166 491
Frais pris en charge par le gestionnaire	(30 913)	(1 194)
Perte de placement nette	(3 768 961)	(4 154 400)
Diminution de l'actif net liée à l'exploitation	(38 599 486)	(393 637)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par catégorie		
Catégorie A	(32 907 377)	(498 090)
Catégorie F	(2 168 471)	46 626
Catégorie G1	(1 346 253)	(33 580)
Catégorie G5	(16 280)	693
Catégorie G9	(902 877)	24 561
Catégorie G15	(2 555)	284
Catégorie I	(625 668)	(62 210)
Catégorie S1	(577 310)	101 380
Catégorie S2	(52 695)	26 699
	(38 599 486)	(393 637)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part		
Catégorie A	(1,49)	(0,02)
Catégorie F	(1,63)	0,03
Catégorie G1	(3,23)	(0,11)
Catégorie G5	(2,45)	0,12
Catégorie G9	(2,44)	0,17
Catégorie G15	(2,64)	0,29
Catégorie I	(2,39)	(0,70)
Catégorie S1	(2,63)	0,27
Catégorie S2	(1,63)	0,17

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Catégorie A		Catégorie F	
	2013 \$	2012 \$	2013 \$	2012 \$
Actif net à l'ouverture de la période	132 887 184	107 455 659	10 164 022	7 271 876
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	(32 907 377)	(498 090)	(2 168 471)	46 626
Opérations sur les capitaux propres				
Souscriptions	14 083 707	37 224 095	3 072 585	3 618 080
Rachats	(21 774 784)	(11 294 480)	(5 235 969)	(772 560)
Total des opérations sur les capitaux propres	(7 691 077)	25 929 615	(2 163 384)	2 845 520
Actif net à la clôture de la période	92 288 730	132 887 184	5 832 167	10 164 022

	Catégorie G1		Catégorie G5	
	2013 \$	2012 \$	2013 \$	2012 \$
Actif net à l'ouverture de la période	5 410 986	3 152 682	65 296	48 764
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	(1 346 253)	(33 580)	(16 280)	693
Opérations sur les capitaux propres				
Souscriptions	1 078 307	2 308 209	–	15 839
Rachats	(1 843 409)	(16 325)	–	–
Total des opérations sur les capitaux propres	(765 102)	2 291 884	–	15 839
Actif net à la clôture de la période	3 299 631	5 410 986	49 016	65 296

	Catégorie G9		Catégorie G15	
	2013 \$	2012 \$	2013 \$	2012 \$
Actif net à l'ouverture de la période	1 988 033	1 834 812	10 876	10 592
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	(902 877)	24 561	(2 555)	284
Opérations sur les capitaux propres				
Souscriptions	5 375 976	779 775	–	–
Rachats	(1 069 584)	(651 115)	–	–
Total des opérations sur les capitaux propres	4 306 392	128 660	–	–
Actif net à la clôture de la période	5 391 548	1 988 033	8 321	10 876

	Catégorie I		Catégorie S1	
	2013 \$	2012 \$	2013 \$	2012 \$
Actif net à l'ouverture de la période	1 700 800	–	3 629 254	4 071 163
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	(625 668)	(62 210)	(577 310)	101 380
Opérations sur les capitaux propres				
Souscriptions	2 191 000	1 968 010	–	–
Rachats	(1 383 000)	(205 000)	(1 591 585)	(543 289)
Total des opérations sur les capitaux propres	808 000	1 763 010	(1 591 585)	(543 289)
Actif net à la clôture de la période	1 883 132	1 700 800	1 460 359	3 629 254

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (suite)

	Catégorie S2		Total	
	2013 \$	2012 \$	2013 \$	2012 \$
Actif net à l'ouverture de la période	1 546 802	1 910 669	157 403 253	125 756 217
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	(52 695)	26 699	(38 599 486)	(393 637)
Opérations sur les capitaux propres				
Souscriptions	–	–	25 801 575	45 914 008
Rachats	(1 346 982)	(390 566)	(34 245 313)	(13 873 335)
Total des opérations sur les capitaux propres	(1 346 982)	(390 566)	(8 443 738)	32 040 673
Actif net à la clôture de la période	147 125	1 546 802	110 360 029	157 403 253

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Au 31 décembre 2013

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	85 792 725	623,586	86 416,311	121 621 509	110 318 109	99,70
Trésorerie				335 295	335 306	0,30
Total des placements				121 956 804	110 653 415	100,00

Les actifs de BMG Gold BullionFund sont détenus séparément en vertu d'une entente de garde conclue auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) et sont attribués en propre à leur propriétaire.

Chaque lingot attribué est enregistré selon l'affinerie, le poids exact en onces et le numéro d'identification.

Les placements en lingots du BMG Gold BullionFund sont libres et dégagés de tout privilège et réclamation que la grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci), pourrait avoir, sauf si cette réclamation découle de frais non réglés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Constitution du Fonds

Le BMG Gold BullionFund (le « Fonds BMG ») a été établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie-cadre et un règlement, tous deux datés du 4 septembre 2009, dans leur version modifiée. Bullion Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds BMG. Le Fonds BMG offre neuf catégories de parts.

Les états financiers se rapportent aux parts des catégories A, F, G1, G5, G9, G15, I, S1 et S2. Les dates de création des catégories sont les suivantes :

Catégorie A	4 septembre 2009	Catégorie G15	13 mai 2011
Catégorie F	18 janvier 2010	Catégorie I	5 septembre 2012
Catégorie G1	31 août 2010	Catégorie S1	9 novembre 2010
Catégorie G5	6 octobre 2011	Catégorie S2	9 novembre 2010
Catégorie G9	10 juin 2010		

Toutes les catégories partagent les mêmes attributs en ce qui a trait à l'évaluation, mais sont soumises à une tarification différente pour ce qui est des frais de gestion.

Le Fonds BMG investit seulement dans des lingots d'or. Son objectif est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille un choix sûr, pratique et peu coûteux assorti d'un risque modéré. La stratégie de placement fixe du Fonds évite le recours à un gestionnaire de portefeuille.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les estimations et les hypothèses faites par le gestionnaire qui visent les montants de l'actif et du passif ainsi que des produits et des charges durant la période visée. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après.

Désignation des actifs et des passifs financiers

Aux fins de l'évaluation et de la comptabilisation des actifs et des passifs financiers présentés dans les états de l'actif net, chaque actif et passif financier est désigné de manière à faire partie d'une catégorie précise. Tous les placements en lingots sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur et sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction; la trésorerie, les débiteurs, les montants à recevoir du gestionnaire et les souscriptions à recevoir sont inscrits au coût après amortissement et sont désignés comme prêts et créances. De même, les créditeurs, les charges à payer, les rachats à payer et les frais de gestion à payer sont comptabilisés au coût après amortissement et sont désignés comme autres passifs financiers.

Évaluation des placements

La valeur des lingots d'or est établie en fonction du cours fixe de l'après-midi (« London PM Fix ») de Londres, lorsque la Bourse de Londres est ouverte. Il s'agit d'un cours de référence reconnu à l'échelle internationale et fixé par la London Bullion Market Association pour l'or. Le cours de l'or est généralement fixé deux fois par jour, et les suffixes AM (avant-midi) et PM (après-midi) permettent de les distinguer. Les cours de clôture du COMEX sont utilisés lorsque la Bourse de Londres est fermée. L'écart entre ce montant et le coût moyen est désigné comme la plus-value (moins-value) non réalisée des placements.

La valeur marchande des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation pertinente.

Conformément au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*, le Fonds BMG doit classer les évaluations à la juste valeur au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux. Comme le lingot est classé, il est classé de niveau 1 – évaluation selon des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs. L'évaluation de tous les lingots a été classée au niveau 1 tout au long des exercices 2013 et 2012.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Classement des évaluations à la juste valeur

Le classement des évaluations à la juste valeur de marché se présente comme suit :

Niveau 1	Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs
Niveau 2	Données autres que les prix cotés inclus au niveau 1, observables directement (prix) ou indirectement (dérivés de prix)
Niveau 3	Données non observables

Comptabilisation des opérations de placement, des produits et des charges

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les gains et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés au coût moyen.

Le Fonds BMG comptabilise quotidiennement le revenu de placement et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les charges associées spécifiquement à une catégorie de parts du Fonds BMG sont imputées directement à cette catégorie de parts. Les produits, les charges ainsi que les gains (pertes) réalisés et non réalisés sont affectés à chacune des catégories du Fonds BMG, et ce, en fonction de leur quote-part de l'actif net total du Fonds BMG.

Conversion de devises

Les opérations d'achat et de vente de placements sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Calcul de la valeur liquidative par part

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds BMG est calculée en dollars canadiens à 16 h (heure de l'Est) chaque jour de la Bourse de Toronto.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG qui est utilisée pour les souscriptions et les rachats correspond au montant au titre de l'actif net par part qui figure dans les présents états financiers.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque catégorie de parts du Fonds BMG en fonction de la quote-part de cette catégorie dans l'actif du Fonds BMG, déduction faite de la quote-part de cette catégorie dans le passif commun du Fonds BMG et de tous les passifs liés uniquement à cette catégorie particulière. La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date d'évaluation applicable.

Impôt sur le revenu

Le revenu de placements net imposable et les gains nets en capital réalisés au cours de l'exercice sont distribués aux porteurs de parts de façon à ce que le Fonds BMG ne soit pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôts sur le revenu n'est présentée dans les présents états financiers.

Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation par part dans les états des résultats correspond à la variation de l'actif net attribuable à l'exploitation associée à une catégorie de parts du Fonds BMG pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie du Fonds BMG en circulation au cours de l'exercice.

3. Nouvelles réglementations

Modifications comptables futures

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a confirmé que les entreprises ayant une obligation d'information du public seront tenues d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le CNC a toutefois reporté au 1^{er} janvier 2014 la date à laquelle les fonds d'investissement canadiens devront adopter les IFRS.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Par conséquent, le Fonds BMG publiera ses premiers états financiers audités annuels préparés selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui comprendront les données comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. De plus, il préparera un état de l'actif net d'ouverture dressé selon les IFRS en date du 1^{er} janvier 2013.

Le gestionnaire n'a pas constaté de changement qui pourrait avoir une incidence sur la valeur liquidative par part en raison du passage aux IFRS. Cette interprétation peut toutefois changer à mesure que le gestionnaire poursuit son examen de l'incidence des IFRS ainsi que de l'incidence des nouvelles normes émises par l'IASB avant l'adoption des IFRS par le Fonds BMG.

Selon les critères de la norme IAS 32, Instruments financiers : Présentation, il est possible que les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts doivent être classés en tant que passif dans l'état de l'actif net du Fonds BMG, à moins que certaines conditions ne soient réunies. Le gestionnaire examine actuellement la structure de propriété des parts du Fonds BMG pour confirmer le classement à effectuer conformément aux IFRS. Il examine également le classement et l'évaluation de ses placements en lingots selon les IFRS, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'actif net par part (mais non sur la valeur liquidative par part). Le Règlement 81-106 permet aux fonds d'investissement d'avoir deux valeurs différentes : (i) une pour les états financiers, qui est établie selon des principes comptables acceptables (appelée « actif net ») et une autre à d'autres fins, y compris l'établissement du prix des parts pour les opérations des investisseurs (appelée « valeur liquidative »).

Les IFRS auront probablement une incidence sur la présentation générale des états financiers, y compris l'ajout d'un tableau des flux de trésorerie. Dans l'ensemble, des obligations d'information plus rigoureuses sont à prévoir.

4. Capitaux propres

Le capital du Fonds BMG est constitué de parts émises et rachetables. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG représente une participation dans l'actif de cette catégorie du Fonds BMG. En règle générale, chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère les mêmes droits et privilèges. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère à son porteur un droit de vote lors des assemblées des porteurs de parts du Fonds BMG. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère également à son porteur le droit de participer à toute distribution venant du Fonds BMG, sous réserve d'une distribution des frais de gestion. Les fractions de part d'une catégorie du Fonds BMG confèrent à leur porteur, de façon proportionnelle, les mêmes droits que ceux qui se rattachent aux parts de cette catégorie du Fonds BMG, sauf le droit de vote. Toutes les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont entièrement payées lorsqu'elles sont émises et, en règle générale, elles ne sont pas transférables. Les parts de chaque catégorie du Fonds BMG peuvent être rachetées au gré de leur porteur. Le nombre de parts que le Fonds BMG peut émettre est illimité. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds BMG.

Opérations sur les capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre

	Catégorie A		Catégorie F	
	2013	2012	2013	2012
Solde à l'ouverture de la période	22 643 692	18 334 756	1 556 336	1 127 724
Parts émises	2 745 727	6 195 576	534 318	545 676
Parts rachetées	(4 300 374)	(1 886 640)	(906 724)	(117 064)
Solde à la clôture de la période	21 089 045	22 643 692	1 183 930	1 556 336
Nombre moyen de parts en circulation	22 032 460	20 887 230	1 330 559	1 388 267
	Catégorie G1		Catégorie G5	
	2013	2012	2013	2012
Solde à l'ouverture de la période	438 717	256 422	6 639	5 000
Parts émises	97 622	183 596	—	1 639
Parts rachetées	(177 817)	(1 301)	—	—
Solde à la clôture de la période	358 522	438 717	6 639	6 639
Nombre moyen de parts en circulation	416 382	312 285	6 639	5 775

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

	Catégorie G9		Catégorie G15	
	2013	2012	2013	2012
Solde à l'ouverture de la période	154 734	144 767	968	968
Parts émises	505 367	59 876	–	–
Parts rachetées	(104 057)	(49 909)	–	–
Solde à la clôture de la période	556 044	154 734	968	968
Nombre moyen de parts en circulation	369 386	141 976	968	968
	Catégorie I		Catégorie S1	
	2013	2012	2013	2012
Solde à l'ouverture de la période	171 498	–	336 896	386 181
Parts émises	229 382	191 439	–	–
Parts rachetées	(153 921)	(19 941)	(158 706)	(49 285)
Solde à la clôture de la période	246 959	171 498	178 190	336 896
Nombre moyen de parts en circulation	261 587	89 435	219 593	369 973
	Catégorie S2			
	2013	2012		
Solde à l'ouverture de la période	141 884	178 049		
Parts émises	–	–		
Parts rachetées	(124 051)	(36 165)		
Solde à la clôture de la période	17 833	141 884		
Nombre moyen de parts en circulation	32 364	153 435		

5. Frais de gestion et commission de vente

La responsabilité des activités quotidiennes du Fonds BMG incombe au gestionnaire. Il fournit ou prend les dispositions nécessaires pour assurer la fourniture de tous les services administratifs requis et il organise le placement des parts du Fonds BMG. Pour ces services, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion annuels établis selon les taux indiqués ci-dessous. Ces frais sont payables mensuellement à terme échu, et leur montant est déterminé en fonction de l'actif net quotidien moyen du Fonds.

Catégorie A	2,25 %	Catégorie G15	0,50%
Catégorie F	1,25%	Catégorie I	négociables
Catégorie G1	2,25 %	Catégorie S1	0,45%
Catégorie G5	1,75%	Catégorie S2	0,95%
Catégorie G9	1,25%		

Une commission de vente peut être facturée par un courtier ou un représentant inscrit lorsqu'un investisseur achète des parts des catégories A, G ou S du fonds. La commission de vente correspond à un pourcentage maximal du montant net investi, soit 5,26 % pour les parts des catégories A et G, et 5,82 % pour les parts de la catégorie S. La commission de vente n'est négociable que pour les parts des catégories A et G. À l'heure actuelle, aucune commission de vente n'est facturée pour les parts des autres catégories du Fonds.

Au cours de l'exercice 2013, le gestionnaire a versé aux courtiers des commissions de suivi de 1 156 204 \$ (1 282 275 \$ en 2012).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

6. Opérations entre apparentés

Aux 31 décembre, le gestionnaire détenait des parts de la catégorie suivante :

	2013	2012
Catégorie A	51 062	51 062

Aux 31 décembre, BMG Gold Advantage Return BullionFund détenait des parts de la catégorie suivante :

	2013	2012
Catégorie I	246 959	171 498

7. Reports e pertes fiscales

Le Fonds dispose de reports de pertes autres qu'en capital d'environ 10 574 000 \$ (7 284 000 \$ en 2012) qu'il pourra utiliser pour réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs.

Les pertes autres qu'en capital expirent durant les années d'imposition closes les 31 décembre :

Année	\$
2029	3 000
2030	1 518 000
2031	2 223 000
2032	3 540 000
2033	3 290 000

8. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds BMG sont essentiellement constitués de la trésorerie, des débiteurs, de souscriptions à recevoir, des montants à recevoir du gestionnaire et des placements en lingots. La trésorerie et les placements en lingots du Fonds BMG sont exposés à divers risques, y compris les risques de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Ces risques et les pratiques de gestion en matière de gestion de risques utilisées par le Fonds BMG sont décrits ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des placements en lingots d'or ou les flux de trésorerie futurs liés à ces placements fluctuent en raison des variations des cours ou du calendrier des opérations. Le cours de l'or varie en fonction de divers facteurs, dont la demande, l'offre, les événements internationaux et la conjoncture économique. Le Fonds BMG utilise une stratégie de placement d'achat à long terme selon laquelle les achats ne visent qu'un type de placement. Comme le Fonds BMG n'accorde aucun crédit-bail en or, les seuls flux de trésorerie futurs proviennent des ventes de lingots d'or. Les ventes de lingots sont nécessaires pour payer les rachats des parts lorsque les réserves en liquidités sont insuffisantes.

Au 31 décembre 2013, l'incidence sur l'actif net du Fonds BMG d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du prix des lingots d'or, toutes les autres variables demeurant constantes, se serait traduite par une augmentation (ou une diminution) de 5 515 905 \$ (7 852 900 \$ en 2012), ou de 5,00 % (4,99 % en 2012). Les résultats réels varient en fonction de la quantité d'or détenue et d'autres facteurs, et la différence pourrait être importante. Le risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2013, le Fonds BMG n'avait pas de placements importants dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds BMG limite son exposition au risque de crédit en plaçant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'émetteurs dont la qualité de crédit est élevée. Les ventes de lingots, s'il y a lieu, sont effectuées auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) reconnue dans le domaine du courtage de métaux précieux. Le Fonds BMG peut être exposé à un risque de crédit à l'égard de cette grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) du fait d'opérations non réglées. Le risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le Fonds BMG est exposé aux rachats de parts quotidiens en espèces de parts rachetables. Son objectif est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité. De plus, les lingots d'or sont facilement convertis en trésorerie; par conséquent, le risque de liquidité du Fonds BMG est minime. Tous les passifs sont exigibles à moins d'un an. Le risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds BMG ne portait pas intérêt. Par conséquent, le Fonds BMG n'est pas directement exposé à un risque important lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Le risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Les lingots d'or sont généralement cotés et négociés en dollars américains et, en conséquence, le Fonds est assujéti au risque de change. Le Fonds BMG ne couvre pas son risque de change.

Le Fonds BMG détient des liquidités en dollars canadiens et américains afin de payer le rachat de parts et les charges d'exploitation. Le gestionnaire surveille le solde de trésorerie du Fonds quotidiennement et il achète des lingots d'or seulement lorsqu'il dispose d'un surplus de liquidités. Normalement, le solde de trésorerie est inférieur à 5 % des actifs du Fonds BMG.

Au 31 décembre 2013, 100,2 % (100 % en 2012) de l'actif net du Fonds BMG était exposé au dollar américain. Si le taux de change par rapport au dollar canadien avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étaient demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 105 622 \$ (1 574 636 \$ en 2012).

Le résultat réel peut différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important, car le prix des lingots tend à présenter une corrélation négative avec le dollar américain. Le risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

31 décembre 2013

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	261 303	74 003	335 306
Lingots	110 318 109	–	110 318 109
Autres actifs nets	(17 258)	(276 128)	(293 386)
Actif net	110 562 154	(202 125)	110 360 029
Pourcentage	100,2%	-0,2%	100,0%

31 décembre 2012

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	430 849	372 287	803 136
Lingots	157 058 007	–	157 058 007
Autres actifs nets	(25 239)	(432 651)	(457 890)
Actif net	157 463 617	(60 364)	157 403 253
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%

Le groupe de sociétés BMG comprend la société mère, Bullion Management Group Inc., et ses filiales en propriété exclusive, Bullion Management Services Inc., Bullion Marketing Services Inc., BMG DSC Inc., Bullion Management Group (Asia) Limited et Bullion Custodial Services Inc., et sa filiale en propriété exclusive, International Bullion Sales Corporation (désignées collectivement par le nom « BMG »).

www.bmgbullion.com

Siège social:

Bullion Management Group Inc.
60 Renfrew Drive, Suit 280
Markham (Ontario) L3R 0E1
Canada

Tél : 905.474.1001 / 888.474.1001
www.bmgbullion.com
info@bmgbullion.com



BULLION
MANAGEMENT
SERVICES INC.

A BMG Company

Les informations prospectives, opinions, estimations et projections contenues dans le présent document sont exclusivement celles de Bullion Management Services Inc. (« BMS »), société du groupe BMG, qui se réserve le droit de les changer sans préavis. BMS met tout en œuvre pour que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables et précises. Néanmoins, BMS n'assume aucune responsabilité pour les pertes et les dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de cette information.

BMS est le gestionnaire de placements des fonds BMG BullionFundMC, BMG Gold BullionFundMC et BMG Gold Advantage Return BullionFundMC (collectivement, les « fonds BMG »).

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à cette information et doit plutôt exercer son propre jugement. Un placement dans un fonds BMGMC peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir dans le fonds. Les fonds BMG BullionFundMC et BMG Gold BullionFundMC ne sont pas des placements garantis, la valeur de leurs parts fluctue et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

